

# **Soutien aux personnels grévistes du collège Boileau de Saint Michel sur Orge**

à Evry, le 8 novembre 2018

## **Les personnels du collège Boileau ont raison !**

La Commission exécutive du SDFOLC 91 apporte tout son soutien au collège Boileau de Saint Michel sur Orge qui sera en grève le 12 novembre et manifestera devant la DSDEN pour obtenir une audience sur les revendications suivantes :

- Maintien des deux postes d'ouvriers professionnels
- Maintien du 2<sup>ème</sup> CPE sur un poste pérenne
- Demande de passage dans le réseau prioritaire
- Amélioration des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels
- Maintien des effectifs par classe

Et à un niveau national :

- Maintien de tous les postes d'enseignants, personnels administratifs, techniques et médicaux
- Retrait de la réforme des lycées professionnels qui renforce les difficultés des jeunes lycéens pour intégrer le monde professionnel.

Le ministre de l'Education nationale prétend, *«mètre carré par mètre carré, reconquérir la République»*. Au moment où celui-ci annonce la suppression de 2650 postes d'enseignants dans les établissements du 2nd degré, ainsi qu'une loi «pour l'école de la confiance» pour permettre au gouvernement de territorialiser et déréglementer le fonctionnement de l'école à coup d'ordonnances, les personnels sont en droit de s'interroger : qui est responsable du chaos dans les établissements ?

Le ministre serait bien avisé d'écouter la colère des personnels qui n'acceptent pas le saccage programmé de l'école, les politiques de suppressions de postes et les contre-réformes qui pulvérisent l'école républicaine.

La restitution des moyens supprimés ainsi que l'arrêt des contre-réformes qui mettent en cause les statuts des personnels de l'Education nationale constituent donc les seules réponses crédibles à la multiplication de ces actes inadmissibles.

Par ailleurs, nous considérons que la politique menée plus généralement par le gouvernement est inacceptable. Dans sa frénésie de contre-réformes, il s'attaque à toutes les garanties collectives, dans le public comme dans le privé : les statuts, les conventions collectives, la protection sociale, les régimes de retraites particuliers, le système de santé et l'hôpital, les services publics, le paritarisme, le baccalauréat, les diplômes, les lycées professionnels, l'école publique et l'université.

**C'est pourquoi, nous appelons les personnels enseignants, de vie scolaire et d'orientation, à se réunir dans les établissements pour multiplier les prises de positions et pour discuter des moyens pour faire reculer le gouvernement.**